

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 6.06.2019

Étaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX, Béatrice VILLETTE et Messieurs Gilles BELLEVRAS, Fabrice DECARROUX, David DE VITO, excusés.

Monsieur Roland LAVERRIERE a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 2.05.2019 ; M. Denis DUPANLOUP, maire-adjoint en charge des bâtiments faisant remarquer que le devis de l'Entreprise de rénovation DIGAT Sébastien pour la mise aux normes du WC du Vieux Pressoir est d'un montant de 6 756 € HT ; l'entreprise n'étant pas soumise à TVA.
- **Retire** le point 4 prévu sur la convocation : aménagement d'un parking provisoire du Centre-Bourg ; le dossier n'étant pas encore complètement bouclé.
- **Ecoute M. le Maire** qui fait part de la démission, pour raisons personnelles, de Mme Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, conseillère municipale. M. le Maire la remercie pour son engagement au sein du CCAS.
- **Vote**, sur proposition de M. Denis DUPANLOUP, le devis suivant :
 - Entreprise de rénovation DIGAT Sébastien pour rénovation de la cuisine du Vieux Pressoir, pour un montant de 5 500 € HT.
- **Ecoute**
 - M. Denis DUPANLOUP, qui fait un point de situation concernant les différents dossiers relatifs aux bâtiments communaux et qui précise que les travaux de ravalement des façades de l'immeuble de la poste sont prévus dans l'année 2019. A cet égard, il est prévu qu'un montant de 87 000 € a été mis dans le budget.
 - Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, maire-adjoint, qui présente l'audit réalisé en mairie concernant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et qui expose les travaux à réaliser concernant ce dossier.
 - M. Hervé FAUVAIN, qui fait part du projet « la nuit est belle » lancé par le Grand Genève, en collaboration avec la Société d'Astronomie de Genève et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève. La proposition d'associer notre commune à ce projet d'extinction de l'éclairage public durant la nuit du jeudi 26 septembre 2019 est validée par le conseil municipal.
- **Décide**, dans le cadre du recrutement d'un agent au service administratif, d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à temps complet.
- **Reprend** la délibération n° 07.02.2019/08 relative à une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) 2019 pour l'aménagement de la médiathèque, pour correction.
- **Rappelle** la réunion qui aura lieu le jeudi 20 juin à 9h avec le CAUE concernant le projet de réhabilitation de la mairie.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 27 juin 2019 à 19h30.